

## Procuration pour désigner un représentant légal conformément à l'OIBT

Je, soussigné, souhaite désigner un représentant légal conformément à l'OIBT

### 1. PROPRIÉTAIRE ACTUEL

Nom ..... Prénom .....  
Rue, n° ..... NPA, localité .....  
Téléphone ..... Email .....

### 2. REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom ..... Prénom .....  
Rue, n° ..... NPA, localité .....  
Téléphone ..... Email .....

### 3. INSTALLATION(S) ÉLECTRIQUE(S) CONCERNÉE(S)

Rue, n° ..... NPA, localité .....  
N° parcelle, N° PPE ..... Situation, affectation .....

#### Remarques importantes

- Conformément à l'ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT; RS 734.27), le propriétaire ou le représentant légal désigné par celui-ci veille à ce que les installations électriques répondent, en tout temps, aux exigences des articles 3 et 4 de l'OIBT. Sur demande, il doit présenter le rapport de sécurité correspondant.
- Par la présente, le représentant légal, mentionné ci-dessus, est habilité à confier le contrôle périodique à une personne autorisée à contrôler et/ou la suppression des défauts à un installateur électricien autorisé. Le but est de s'assurer que l'art. 5 de l'OIBT soit toujours respecté.
- Le représentant légal est tenu de remettre le rapport de sécurité sans retard à l'exploitant de réseau compétent, à défaut il en assumera les éventuels frais consécutifs.
- Dans le cas d'une exécution par substitution organisée par l'ESTI, le représentant légal est autorisé à assurer l'accès nécessaire aux locaux.

#### Propriétaire actuel

#### Représentant légal

Lieu et date ..... Lieu et date .....

Signature ..... Signature .....

- Les soussignés(es) déclarent avoir pris connaissance et acceptent [les conditions générales de la SEFA](#).  
Ce formulaire nécessite des signatures manuscrites. Formulaire à renvoyer à l'adresse email: [oibt@sefa.ch](mailto:oibt@sefa.ch).

ENVOYER

